

La fréquentation de notre école ne cessant de croître, nous avons pensé qu'il était indispensable, pour le bien-être de tous, de vous rappeler la ligne de conduite qui nous aidera à maintenir la qualité des cours et une agréable atmosphère.

## Petit règlement d'ordre intérieur

---

### Les cotisations

Suite aux abus des saisons précédentes, nous vous rappelons que les élèves doivent être en règle de cotisation le premier mois de chaque période (1<sup>er</sup> période : avant le 15 octobre, 2<sup>ème</sup> période : avant le 1<sup>er</sup> mars). Passé ces délais et sans manifestation de la part des parents, les élèves ne seront plus admis aux cours.

Les abonnements semestriels et familiaux ne sont pas remboursables, sauf sur présentation d'un certificat médical couvrant trois semaines ouvrables d'incapacité. Il est toujours possible de récupérer les cours manqués n'importe quel jour de la semaine.

En cas de doute sur votre régularité, il vous est toujours possible d'acheter des tickets de cours isolés ou des cartes de 10 leçons.

Les cartes de 10 leçons sont valables 3 mois.

### L'admission aux cours

Les élèves abonnés aux cours doivent se présenter au secrétariat avant d'accéder aux studios de danse.

Les élèves utilisant des cartes à pointer doivent faire valider leur carte au secrétariat avant leur cours.

Les élèves utilisant des tickets de cours doivent acheter leur ticket au secrétariat avant leur cours.

### Tenues aux cours

Quel que soit le cours choisi, une tenue adéquate est indispensable (pas de jeans, vêtements de ville...). Une fiche vous indiquant les tenues souhaitées par les professeurs des différentes techniques est à votre disposition au secrétariat.

Pour les cours de danse classique, l'uniforme de l'école est obligatoire jusqu'à 13 ans (voir fiche « uniforme »).

Pour l'ensemble des cours les cheveux seront attachés. Pour la danse classique, les cheveux longs seront attachés en chignon. Les bijoux trop voyants ou en surnombre sont interdits.

Désormais les chaussures ou baskets venant de l'extérieur seront formellement interdites dans les studios. Pour les cours de Break dance, Hip-hop ou Zumba, vous munir de chaussures de danse ou de basket à usage exclusif pour votre/vos cours de danse. Ceci par mesure d'hygiène et pour préserver la durée de vie du tapis de danse.

Marquez vos affaires !

### Le respect des cours

Les GSM sont éteints pendant les cours. Pas de chewing – gum.

On quitte le studio de danse avec l'accord du professeur, même pour boire ou aller aux toilettes afin de respecter son travail et de ne pas perturber le cours. En cas de retard, on s'excuse auprès du professeur et on entre discrètement dans le studio.

On ne mange pas dans les studios, seule l'eau est admise. À la fin des cours les élèves récupèrent leurs gobelets et bouteilles d'eau.

Les spectateurs ne sont pas admis aux cours sans l'accord préalable du responsable de l'accueil.

### **Le respect du lieu**

Nous vous rappelons qu'il existe de nombreuses poubelles dans le centre, utilisez-les.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école. Vous pouvez fumer dans le couloir en vous servant des cendriers pour écraser vos mégots.

Merci de ne pas déchirer les affiches, griffonner sur les murs, écraser vos chewing-gums au sol ou derrière les chaises...

### **Attention aux vols...**

Nous vous conseillons d'emporter vos objets de valeurs avec vous aux cours ou de les déposer au secrétariat. Tous les objets laissés sans surveillance sont sous votre responsabilité. « La Papeterie » décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous nous permettrons d'être attentifs aux adolescentes qui « traînent » dans les vestiaires au lieu de suivre leur cours.

### **Objets perdus**

Les objets perdus sont déposés dans un panier dans le grand vestiaire ou au secrétariat, les objets non récupérés chaque fin de mois, seront offerts à une association caritative.

### **Économies d'énergie**

Si vous avez trop chaud dans les salles, n'oubliez pas d'éteindre les radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres !

Évitons d'allumer toutes les lumières en plein jour !

### **Spectacles**

L'apprentissage de la danse implique également l'apprentissage de la scène. En fonction du niveau et des âges des étudiants, notre école organise des spectacles, concours ou rencontres impliquant parfois des répétitions supplémentaires, suivez bien les informations de vos professeurs.

Si vous décidez de ne pas participer à ces activités, vous devez en avvertir le secrétariat et en assumer les inconvénients (ex. travail des chorégraphies du spectacle au cours...).

Si vous décidez d'y participer, il faudra respecter les horaires des répétitions et être régulier aux cours : plus de trois absences consécutives peuvent entraîner l'exclusion du spectacle.

### **Communication**

Notre centre de danse est une structure qui accueille chaque semaine environ 500 élèves, sans compter les parents et les 10 professeurs... Il est parfois difficile de faire circuler les informations efficacement tout en nous y efforçant le mieux possible... Donc : il est impératif que vous fassiez l'effort de lire les documents que vous recevez ou que nous affichons dans les locaux et de les transmettre à vos parents.

En cas de problème, n'hésitez pas à parler à votre professeur ou à la personne de l'accueil, nous sommes là pour trouver des solutions...

### **Sécurité**

Notre escalier est fort dangereux, aussi nous demandons aux parents des plus jeunes enfants de bien vouloir venir les chercher au 1<sup>er</sup> étage, à l'accueil de l'école.

Tous ces petits détails constituent la base du respect et de la discipline qui sont l'essence même d'une activité artistique. Nous nous réservons le droit de ne plus accepter aux cours les élèves ne respectant pas ces consignes.

***Bon travail à tous et merci pour votre collaboration !***